

FAITS SAILLANTS

Mesdames et Messieurs,

C'est avec le sentiment du devoir accompli que le conseil vous dépose ce soir le budget de 2018, lequel a été préparé au cours des dernières semaines.

Activité habituellement réalisée avant le 31 décembre de chaque année, c'est par choix que nous avons retardé l'exercice, profitant de tout le temps nécessaire et permis par la Loi pour faire un travail dans les meilleures conditions et avec le plus d'informations possibles dans le contexte où, suite à la dernière élection municipale, nous sommes une équipe d'élus presque entièrement renouvelée.

Dans un premier temps, l'analyse de la situation financière de la municipalité nous a permis de constater que la santé financière de Saint-Gédéon est excellente ce qui nous a grandement facilité la tâche.

Faire un budget est toujours une question de choix, de priorités et ce budget s'inscrit totalement dans la continuité du conseil précédent. Le plan triennal d'immobilisations qu'on dépose démontre clairement que la plupart des projets déjà prévus seront réalisés à plus ou moins brève échéance.

Le budget 2018 préparé est au total de 3 932 015 \$ en tenant compte du remboursement de la dette de 297 000 \$ en 2018. C'est une augmentation 2,47 %. Toutefois les dépenses de fonctionnement de la municipalité n'augmentent que de 8 000 \$ ce qui est ni plus ni moins qu'un statu quo.

Un exercice d'analyse rigoureux a permis cette hausse minime combiné au fait que certains dossiers non récurrents ne reviennent pas en 2018 par rapport à 2017.

C'est au niveau des immobilisations payées au comptant qu'un effort additionnel se matérialisera le conseil prévoyant financer ces immobilisations à la hauteur de 137 500 \$ à même le budget. Je reviendrai tout à l'heure sur ce programme triennal.

Comme principaux éléments d'intérêt je porte à votre attention que le conseil entend injecter 25 000 \$ de plus sur le réseau routier en 2018. Tout dépendant également de certaines réponses à venir pour des demandes de subvention il est même possible que nous réalisions des interventions additionnelles majeures sur nos routes mais alors le tout serait inscrit dans un règlement d'emprunt.

Le budget de fonctionnement comprend de plus les éléments suivants :

- Une enveloppe de 10 000 \$ pour la refonte du site internet

- Une enveloppe de 10 000 \$ pour compléter diverses études en regard d'un projet de bonification de la véloroute
- Une enveloppe de 10 000 \$ pour la rénovation de certains panneaux d'affichage touristique
- Une enveloppe de 5 000 \$ pour une étude complémentaire en aqueduc pour le secteur du rang 5
- Une enveloppe de 8 000 \$ pour des inspections d'égout par caméra et nettoyage de conduites
- Une enveloppe totale de 32 500 \$ pour la confection d'une nouvelle génération de règlements d'urbanisme

Les quotes-parts à la M.R.C., aux diverses corporations et aux régies demeurent très stables. La seule hausse notable concerne la quote-part pour la Sûreté du Québec qui augmentera cette année de 32 000 \$. Le gouvernement a toutefois informé la municipalité que cette hausse sera en partie compensée par le versement d'une aide ponctuelle de 17 350 \$. La hausse nette sera tout de même de 6,5 %.

LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le plan déposé prévoit d'importantes dépenses soit 1 860 000 \$ pour 2018. Le principal fait saillant se résume en un mot « AQUEDUC ».

En effet quatre importants projets sont prévus notamment le remplacement d'une partie de la conduite du rang des Îles, idéalement jusqu'à l'Auberge des Îles afin d'augmenter la dimension à 150 mm et assurer ainsi la protection contre l'incendie.

Un projet est aussi en cours et sera réalisé au chemin de la Cédrière de même que dans le secteur adjacent au nouveau développement de Monsieur Alain Gagnon.

Ces projets seront réalisés conditionnellement à leur financement en partie en provenance du programme de retour à la taxe sur l'essence alors que 2018 représente la dernière année d'admissibilité à une somme d'environ 530 000 \$.

L'autre projet majeur prévu par le conseil est le développement résidentiel. Les plans et devis sont en pratique terminés et nous venons tout juste d'autoriser le dépôt d'une demande de certificat d'autorisation. Si nous obtenons ladite autorisation une première phase de travaux devrait être lancée. L'enveloppe prévue est de 700 000 \$.

Quant aux différents projets financés par le budget de l'année, il y en a pour 137 500 \$ dont les principaux consistent au pavage de la partie du chemin du Domaine-Grandmont cédé à la municipalité par un promoteur, des investissements

de 40 000 \$ pour le développement commercial du côté sud de la rue de la Plage ainsi qu'un achat de terrain pour nos besoins futurs.

Certains projets prévus en 2018 à la planification précédente ont été repoussés mais ne sont pas éliminés. La réflexion du conseil continue dans ces dossiers.

VOS TAXES MAINTENANT!

Nous avons constaté certains surplus accumulés par les différentes taxes de services et nous avons voulu apporter les correctifs par une diminution générale de celles-ci.

Ainsi les tarifs de l'aqueduc, des égouts et des matières résiduelles seront tous à la baisse. Pour une résidence située au village ayant les trois (3) services il s'agira d'une baisse de 50 \$.

Les différentes taxes spéciales baissent également ou demeurent stables à l'exception d'une seule au chemin des Bernaches et pour qui il s'agira de la dernière année.

Quant aux taxes foncières, le taux de base sera haussé de .02 cents du 100 \$ d'évaluation pour s'établir à 0.77 \$. C'est la deuxième hausse semblable en deux ans ce qui est fort raisonnable surtout compte tenu de la baisse des taxes de services. Ce taux est encore, croyez-moi, l'un des plus bas dans la région.

Chaque propriété verra des impacts différents sur son compte annuel mais selon les simulations qui ont été produites la résidence moyenne évaluée à 220 000 \$ située au village (ayant tous les services) verra son compte de taxes **baissé d'environ 3 %**. Ce n'est qu'à partir d'une valeur tournant autour de 300 000 \$ qu'on constatera un début de hausse.

Pour une résidence moyenne en secteur de villégiature le compte de taxes restera stable et n'augmentera pas. Tout comme pour la ferme moyenne.

Pour les immeubles commerciaux et industriels aucune hausse des taux n'est décrétée.

On peut donc affirmer que pour la très grande majorité des propriétaires il n'y aura pas de hausse de taxes en 2018. Je remercie toute l'équipe qui a travaillé à l'élaboration du budget principalement mes collègues à la table du conseil.

Nous avons un défi à relever et on peut dire « **MISSION ACCOMPLIE** ».

Émile Hudon, maire